

**GMF****Proposition Tarifaire 2025 CNRACL**Collectivité : **MAIRIE DE LA CHAPELLE DES MARAIS (CDG 44)**

Référence du contrat : F255627.001/008

Date de début de votre contrat : 01/01/2023

Date de terme de votre contrat : 31/12/2026

Masse salariale Estimée : 787 082,00 € provisionnelle 2024

Vos Garanties Actuelles :

<ul style="list-style-type: none"> ● Décès ● Accident du travail et maladie professionnelle <i>Sans Franchise</i> ● Longue maladie/Longue durée <i>Sans Franchise</i> ● Maternité <i>Sans Franchise</i> ● Maladie ordinaire <i>Avec franchise de 10 jours</i> <p>Remboursement des indemnités journalières à hauteur de 100%</p>	5,75 %
--	---------------

 Nouvelle proposition

<ul style="list-style-type: none"> ● Décès ● Accident du travail et maladie professionnelle <i>Sans Franchise</i> ● Longue maladie/Longue durée <i>Sans Franchise</i> ● Maternité <i>Sans Franchise</i> ● Maladie ordinaire <i>Avec franchise de 10 jours</i> <p>Remboursement des indemnités journalières à hauteur de 100%</p>	9,40 %
--	---------------

DIOT - Groupe DIOT-SIACI - Société de Courtage d'Assurance et de Réassurance.
Siège social : Season - 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75815 PARIS - FRANCE - Tél. : +33 (0)1 44 79 62 00.
SAS - Capital : 1 831 008 € - RCS Paris 562 013 736 - N° TVA : FR 92 562 013 736.
N° ORIAS : 07 009 129 (www.orias.fr) - Sous le contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.
Réclamations : reclamations@diot.com - www.mediation-assurance.org

SIACI SAINT HONORE - Groupe DIOT-SIACI - Société de Courtage d'Assurance et de Réassurance.
Siège social : Season - 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75815 PARIS CEDEX 17 - FRANCE - Tél. : +33 (0)1 4420 9999 - Fax : +33 (0)1 4420 9500.
SAS - Capital : 120 555 961,60 € - RCS Paris 572 059 939 - APE 6622 Z - N° TVA : FR 54 572 059 939.
N° ORIAS : 07 000 771 (www.orias.fr) - Sous le contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.
Réclamations / Complaint : SIACI SAINT HONORE - Service réclamations - 23, allées de l'Europe - 92587 CLICHY CEDEX - FRANCE.



Ce projet est valable jusqu'au 30 novembre 2024.

La signature du présent document formalise l'accord des parties et matérialise leurs engagements respectifs qui prendront effet à partir du 1^{er} janvier 2025.

Cette proposition donnera lieu à la rédaction d'un avenant au contrat qui devra être signé par l'assuré et qui reprendra les éléments figurant dans la présente.

Afin d'établir votre avenant définitif, veuillez nous retourner ce document :

- Par courrier : DIOT SIACI – Service Collectivités Locales
39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris

OU

- Par e-mail : collectivite.contact@s2hgroup.com

Fait à ... *La Chapelle Des Marais* .

Cachet de votre collectivité



Le... *24/10/2024* .

Signature précédée de la mention
« Bon pour accord »
Nom et fonction du signataire.

*Bon pour accord
HERVY Franck,
Maire .*